

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 21 FEVRIER 2022  
à 18h à la MAIRIE**

**Présents :** MM BAYLET-BARTHE-LATXAGUE-GAUSSET-DABBADIE-ERRECALDE-RECARTE-REMAZEILLES-LANNEBERE-SCHNEYDER

**Absents ayant donné pouvoir :** Mme ZACCARI (pouvoir à M.BAYLET)-Mme AMELIN (pouvoir à M.LANNEBERE)-Mme FLAMENT (pouvoir à M.SCHNEYDER)-Mme LACOMBE (pouvoir à M.LANNEBERE)-Mme STUTZMANN (pouvoir à M.RECARTE)-M.DESTRIBATS (pouvoir à Mme ERRECALDE)-Mme URRACA (pouvoir à Mme BARTHE)

**Absents excusés :** M.LASTRA-M.MIRAILH

**Date de convocation :** 15.02.2022

**Secrétaire de séance :** M.GAUSSET

**ORDRE DU JOUR :**

	OBJET
	Désignation du secrétaire de séance
DCM 2022/02/001	Approbation du procès-verbal de la séance du 17.01.2022
<b>BUREAU MUNICIPAL</b>	
	Finances = situation trésorerie
DCM2022/02/002	Personnel : création emploi permanent TNC Adjoint Administratif 28/35e
DCM2022/02/003	Personnel : contrats ACM et COMMUNE
	Vœu contre la fermeture de la Trésorerie
DCM2022/02/004	Demande de subventions : effondrement de terrains
	Bureaux de vote Elections Présidentielles
	Echanges Citoyens
<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES</b>	
	Conseil Communautaire du 2 Février
	Panel citoyen PLUi
	Déchets de venaison
	Équipement aquatique
	PLUi
<b>ENVIRONNEMENT</b>	
DCM2022/02/005	Réhabilitation du lavoir : demande de subvention DETR
	Villages fleuris : engagement visite du jury
<b>CIMETIERE</b>	
DCM2022/02/006	Réhabilitation du monument aux Morts -demande de subvention DETR et UNACVG
DCM2022/02/007	Extension régie de recettes pour encaissements numéraires pour les concessions des cimetières
<b>VIE ASSOCIATIVE COMMUNICATION INFORMATION</b>	
	Réunion des Présidents
DCM2022/02/008	Conseil des Sages
<b>SCOLAIRE-SOCIAL</b>	
	Révision QF et tarifs ACM
<b>BATIMENTS</b>	
	Marquage des véhicules des services techniques
<b>VOIRIE - DEPLACEMENTS</b>	
DCM2022/02/009	SYDEC = changement lanternes
DCM2022/02/010	SYDEC = changement d'ampoules
	Route du Marais

**■ Désignation du secrétaire de séance :**

Le Conseil Municipal désigne Monsieur Patrick GAUSSET

**DCM 2022/02/001 - Approbation du procès-verbal de la séance du 17.01.2022**

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents et représentés, le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 17 Janvier 2022.

VOTANTS : 17      POUR : 17      CONTRE : 0      ABSTENTION : 0

## **BUREAU MUNICIPAL**

### **Finances : situation trésorerie**

Monsieur le Maire présente la situation de la trésorerie : situation stable – montant : 304.746€

### **DCM 2022/02/002 Personnel : Création emploi permanent TNC Adjoint Administratif 28/35<sup>e</sup>- délibération**

Le Conseil Municipal décide la création d'un poste permanent 28h par semaine d'Adjoint Administratif Territorial à compter du 1<sup>er</sup> Mai 2022. Les missions du poste sont la gestion de l'accueil du secrétariat de Mairie et de l'Agence Postale Communale

VOTANTS : 17      POUR : 17      CONTRE : 0      ABSTENTION : 0

### **DCM2022/02/003 – Personnel : Contrats ACM et Commune- délibération**

Le Conseil Municipal décide la création d'emplois non permanents d'Adjoint Technique et Adjoint d'Animation dans les services périscolaires et du Centre de Loisirs, pour la période du 28/02/2022 au 31/12/2022.

VOTANTS : 17      POUR : 17      CONTRE : 0      ABSTENTION : 0

### **Vœu contre la fermeture de la Trésorerie**

Par un courrier de la Direction Départementale des Finances Publiques daté du 3 janvier 2022, les Maires du Seignanx ont été informés du transfert de la trésorerie de St-Martin-de-Seignanx au service des Impôts de Dax dès le 1<sup>er</sup> Janvier 2022.

Le Conseil Municipal adresse un vœu à Madame La Préfète des Landes pour demander le maintien de l'ensemble des trésoreries du département et celle de Saint-Martin-de-Seignanx en particulier, services publics de proximité essentiels aux habitants et aux collectivités.

VOTANTS : 17      POUR : 17      CONTRE : 0      ABSTENTION : 0

### **DCM2022/02/004 : demande de subventions : effondrement de terrains**

Suite aux dégâts causés par les intempéries de décembre 2021 ayant provoqué des effondrements de terrains situés dans la partie communale du lotissement du Preuilh , le Conseil Mncipal autorise le Maire à engager les démarches nécessaires à l'obtention de subventions auprès du département des Landes et de la Région Nouvelle-Aquitaine à hauteur de 12.552€.

VOTANTS : 17      POUR : 17      CONTRE : 0      ABSTENTION : 0

### **Bureaux de vote Elections Présidentielles**

Les permanences pour la tenue des bureaux de vote sont mises en place par les élus.

### **Echanges citoyens**

Quatre réunions ont été organisées. Très faible participation des administrés.

## **COMMUNAUTE DE COMMUNES**

### **Conseil Communautaire du 2 Février**

Tous les dossiers présentés lors de cette séance ont été adoptés à l'unanimité, excepté le dossier sur la signature de la charte NEOTERRA (un vote contre)

### **Panel citoyen PLUi**

Il est demandé la présence de citoyens tirés au sort par chaque mairie, pour assister aux réunions sur la mise en place du PLUi (2 citoyens pour St-André).

### **Déchets de venaison**

Réunion programmée le 1<sup>er</sup> Mars en présence des ACCA des communes de St-Martin-de-Seignanx et St-André-de-Seignanx, ainsi que des représentants des mairies concernées.

### **Equipement Aquatique**

Débat pour l'implantation de la structure . La Communauté de Communes présente 3 propositions sur le territoire de la ville de Tarnos :

Croisement RD817-R085

Croisement RD85-RD810 GARROS

Bourg de Tarnos

Débat sur l'équipement : nombre de lignes de nage – pataugeoire-toboggan-bassin détente loisirs

### PLUi

Possibilité de rendre constructible le terrain communal proche de la salle Mosaïque pour un équipement commercial.

### ENVIRONNEMENT

#### **DCM2022/02/005 :réhabilitation du lavoir : demande de subvention DETR-Délibération**

Le Conseil Municipal approuve les travaux de réhabilitation du lavoir et adopte le plan de financement présenté.

coût estimatif des travaux HT : 40.000 €.

Subvention DETR à demander : 12.000€

Fonds propres : 28.000€

VOTANTS : 17 POUR : 17 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

#### **Villages fleuris : engagement visite du jury**

Le Conseil Municipal s'engage dans le renouvellement du dossier pour l'attribution d'une fleur.

Le passage du jury aura lieu avant l'été prochain.

### CIMETIERE

#### **DCM2022/02/006 Réhabilitation du monument aux morts- demande de subvention DETR et UNACVG- Délibération**

Le Conseil Municipal approuve les travaux de réhabilitation et adopte le plan de financement présenté.

Coût estimatif des travaux ht : 2504.00 €

Subvention DETR à demander : 751.20 €

Subvention Union Nat Anciens Combattants : 416.67 €

Fonds propres : 1336.13 €

VOTANTS : 17 POUR : 17 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

#### **DCM2022/02/007 -Extension régie de recettes pour encaissements numéraires pour les concessions des cimetières**

Une extension de la régie de recettes existante permettra l'encaissement en numéraire de sommes correspondant au paiement des concessions du cimetière

### VIE ASSOCIATIVE-COMMUNICATION- INFORMATION

#### **Réunion des Présidents**

Elle est fixée au 12 Mars.

Possibilité de mise en place d'un forum en septembre

#### **DCM2022/02/008 Conseil des Sages - Délibérations**

Le Conseil Municipal décide :

la création d'un Conseil des Sages

l'adhésion à la Fédération Française des Villes et Conseils des Sages – cotisation 2022 = 280 €

Valide le règlement Intérieur

Autorise le Maire à donner suite à cette décision et à mettre en œuvre le Conseil des Sages autour de 9 membres, 7 hommes et 2 femmes.

Autorise de nouvelles candidatures jusqu'au maximum de 19 membres.

VOTANTS : 17 POUR : 17 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

### SCOLAIRE-SOCIAL

#### **Révision QF et tarifs ACM**

Le Conseil Municipal valide les nouvelles répartitions dans les quotients familiaux , faites à la demande de la CAF qui a obligé la présentation de 6 quotients familiaux

QF	Tarifs journée
0 à 449	11
449.01 à 794	11.5
794.01 à 905	12
905.01 à 1300	16
1300.01 à 1600	17
Au-delà de 1600	18

VOTANTS : 17 POUR : 17 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

## **BATIMENTS**

### **Marquage des véhicules des services techniques**

Un nouveau logo va être posé sur les véhicules municipaux

## **VOIRIE-DEPLACEMENTS**

### **DCM 2022/02/009 SYDEC Changement de lanternes -Délibération**

Le Conseil Municipal approuve le devis établi par le SYDEC concernant la dépose d'une lanterne vétuste (trinquet) et son remplacement par une lanterne TWEET Néo 79W leds , pour un montant de 1068€ et une participation de la collectivité de 405 €

**VOTANTS : 17    POUR : 17    CONTRE : 0    ABSTENTION : 0**

### **DCM2022/02/010 SYDEC – Changement d'ampoules-Délibération**

Le Conseil Municipal approuve le devis établi par le SYDEC concernant la dépose d'une bulle vétuste et de son candélabre, et son remplacement par une lanterne CYRSCO LYRE 36W leds RAL7016, pour un montant de 3180€ et une participation de la collectivité de 893€

**VOTANTS : 17    POUR : 17    CONTRE : 0    ABSTENTION : 0**

## **Route du Marais**

En collaboration avec le domaine du Marais et la Communauté de Communes, un plan de réparation de la route va être élaboré.

Etude pour l'appel d'offres courant Mai, pour un début des travaux en Septembre, pour une durée approximative de 3 mois.

Saint-André-de-Seignanx, le 3 Mars 2022

**Le Maire,  
Jean BAYLET**

**Le secrétaire de séance,**



A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke, representing the secretary of the meeting.